

NATIONS
UNIES



A

Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/AC.241/62
14 octobre 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE NEGOCIATION CHARGE
D'ELABORER UNE CONVENTION INTERNATIONALE SUR LA
LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DANS LES PAYS
GRAVEMENT TOUCHES PAR LA SECHERESSE ET/OU LA
DESERTIFICATION, EN PARTICULIER EN AFRIQUE
Dixième session
New York, 6-17 janvier 1997
Point 1 de l'ordre du jour

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Note du secrétariat

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
2. Préparatifs de la Conférence des Parties
3. Action spécifique
 - a) Mesures urgentes en faveur de l'Afrique
 - b) Mesures prises dans les régions de l'Asie, de l'Amérique latine et des Caraïbes et de la Méditerranée septentrionale
4. Etat de la Convention : signature et ratification
5. Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires
6. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa dixième session.

GE.96-64147 (F)

Annotations à l'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Des dispositions ont été prises pour que la dixième session se tienne au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York du 6 au 17 janvier 1997.

A la neuvième session, le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire de la dixième session, dont le texte est reproduit dans le rapport de la neuvième session (document A/51/76/Add.1). L'ordre du jour provisoire est soumis pour adoption.

On trouvera à l'annexe I la liste des documents établis pour la session et des autres documents à prendre en considération. Les documents feront l'objet d'une distribution normale mais en outre il sera possible de les consulter sur Internet à l'adresse du secrétariat sur le réseau world wide web, à savoir : <<http://www.unep.ch/>>. Un calendrier provisoire des travaux est présenté à l'annexe II.

La session sera ouverte par le Président du Comité le 6 janvier à 10 heures. Aussitôt après la séance d'ouverture qui sera de courte durée, débiteront les réunions des groupes régionaux qui se poursuivront dans l'après-midi, ainsi que le mardi 7 janvier au matin. Le Comité se réunira à nouveau en plénière le 7 janvier dans l'après-midi pour entendre des déclarations du Président du Comité et du Secrétaire exécutif, qui donnera un aperçu des questions dont le Comité est saisi à la dixième session et présentera les documents établis par le secrétariat.

En outre, au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité examinera le document A/AC.241/9/Add.13 concernant l'accréditation des organisations non gouvernementales.

Le Bureau se réunira avant l'ouverture de la session, le 5 janvier 1997 à 18 heures.

Le Groupe de contact créé en vertu de la décision [9/2] du Comité se réunira le 8 janvier 1997 à 18 h 30.

2. Préparatifs de la Conférence des Parties

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité examinera les questions sur lesquelles la Conférence des Parties devra se prononcer à sa première session ou peu après. A sa neuvième session, le CIND a poursuivi ses travaux sur ces questions au sein de deux groupes de travail en application de la résolution 6/1 concernant l'organisation des travaux et le programme de travail pendant la période transitoire.

On trouvera ci-après des indications sur l'état d'avancement des travaux.

Plénière :

Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : lieu d'implantation - conformément à sa décision [9/2], le Comité sera saisi, pour examen, du document A/AC.241/63 présenté par le secrétariat intérimaire en concertation avec les trois gouvernements concernés, comparant les principaux éléments des offres faites par les gouvernements canadien, allemand et espagnol, figurant dans les documents A/AC.241/54/Add.1, Add.2 et Add.3, d'accueillir le secrétariat permanent à Montréal, Bonn et Murcie, respectivement.

Groupe de travail I :

a) *Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement* : le Groupe sera saisi,

- i) En vue d'un examen plus approfondi conformément à la décision [9/7], du document A/AC.241/WG.I(VII)/L.1 présenté par l'Ouganda au nom des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine, et
 - ii) Pour examen, conformément à la décision [9/7], du document A/AC.241/64 récapitulant les questions des membres du CIND concernant les offres faites par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) de fournir un appui administratif global au secrétariat permanent, ainsi que les réponses communiquées.
- b) *Règles de gestion financière* : en application de la décision [9/8], le Groupe sera saisi de l'annexe I de ladite décision figurant dans le rapport de la neuvième session (document A/51/76/Add.1), contenant une version révisée du projet de règles de gestion financière de la Conférence des Parties, de ses organes subsidiaires et du secrétariat permanent, qui tient compte des vues exprimées par les délégations à la neuvième session.
- c) *Choix de l'organisation qui abritera le mécanisme mondial* : en application de la décision [9/6], le Groupe sera saisi de l'annexe I de ladite décision figurant dans le rapport de la neuvième session (document A/51/76/Add.1), contenant le projet de texte sur les fonctions du mécanisme mondial et les critères à appliquer pour le choix de l'organisation qui l'abritera, en vue d'un examen plus approfondi, en ce qui concerne notamment le paragraphe 4 de sa section A.
- d) *Programme et budget* : en application de la décision [8/3], le Groupe sera saisi pour examen du document A/AC.241/65 contenant un projet de programme de travail de la Conférence des Parties et le projet de budget de la Convention pour le premier exercice financier suivant la première session de la Conférence des Parties.

Groupe de travail II :

- a) *Organisation de la coopération scientifique et technique* : le Groupe sera saisi,
- i) En application de la décision [9/11], d'un rapport (document A/AC.241/66) sur un avant-projet de programme de travail pour le Comité de la science et de la technologie, établi sur la base des suggestions présentées par les membres du CIND au 15 octobre 1996, et
 - ii) En application de la décision [9/11], d'un rapport (document A/AC.241/67) sur les activités des organes institués par d'autres organisations et conventions pertinentes qui effectuent des travaux semblables à ceux qu'envisage d'entreprendre le Comité de la science et de la technologie, et sur les domaines dans lesquels il serait possible de coopérer avec les organes en question.
- b) *Règlement intérieur de la Conférence des Parties* : en application de la décision [9/13], le Groupe sera saisi du document A/AC.241/48/Rev.2 contenant un texte révisé reflétant les délibérations du Groupe à la neuvième session.
- c) *Procédures de communication d'informations et d'examen de l'application de la Convention* : en application de la décision [9/12], le

Groupe sera saisi du document A/AC.241/68 rendant compte des travaux en cours sur les repères et les indicateurs à utiliser pour mesurer les progrès accomplis dans l'application de la Convention.

3. Action spécifique : mesures urgentes en faveur de l'Afrique et mesures prises dans les régions de l'Asie, de l'Amérique latine et des Caraïbes et de la Méditerranée septentrionale

Le Comité poursuivra l'examen en séance plénière de ce qui a été fait pour appliquer la résolution sur les mesures urgentes en faveur de l'Afrique ainsi que des mesures prises en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes et dans la région de la Méditerranée septentrionale. Le débat s'articulera autour des différentes régions et de différents thèmes correspondant aux problèmes rencontrés dans le cadre de l'action menée pendant la période transitoire.

Le Secrétaire exécutif rendra compte des dispositions prises par le secrétariat pour faciliter l'adoption de mesures urgentes en faveur de l'Afrique, des mesures prises dans d'autres régions, ainsi que de la coopération établie avec les organes ou organismes et institutions compétents et de la coordination instaurée avec les secrétariats d'autres conventions.

4. Etat de la Convention : signature et ratification

Le Secrétaire exécutif présentera un rapport d'activité sur cette question. Le Comité souhaitera peut-être déterminer si des mesures doivent être prises pour encourager l'adhésion à la Convention et sa ratification.

5. Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires

Le Comité sera saisi du document A/AC.241/69 dans lequel le secrétariat fait le point de la situation en ce qui concerne le Fonds spécial de contributions volontaires pour financer la participation des pays en développement et le Fonds d'affectation spéciale pour le processus de négociation et indique les ressources financières nécessaires pour chacun d'eux.

6. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa dixième session

Selon l'usage, un projet de rapport sur les travaux de la session sera soumis au Comité, pour examen.

ANNEXE I

Liste des documents destinés à la dixième session du Comité

A/AC.241/62	Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
A/AC.241/63	Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : lieu d'implantation
A/AC.241/64	Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : arrangements administratifs
A/51/76/Add.1	Rapport de la neuvième session contenant, dans l'annexe de la décision 9/8, un projet de règles de gestion financière de la Conférence des Parties, de ses organes subsidiaires et du secrétariat permanent
A/51/76/Add.1	Rapport de la neuvième session contenant, dans l'annexe de la décision 9/6, un projet de texte sur les fonctions du mécanisme mondial et les critères à utiliser pour le choix de l'organisation qui l'abritera.
A/AC.241/65	Programme et budget
A/AC.241/66	Rapport sur un avant-projet de programme de travail pour le Comité de la science et de la technologie
A/AC.241/48/Rev.2	Projet de règlement intérieur de la Conférence des Parties
A/AC.241/67	Rapport sur les activités d'autres organes qui effectuent des travaux similaires à ceux qui sont envisagés pour le Comité de la science et de la technologie
A/AC.241/68	Travaux en cours sur les repères et indicateurs à utiliser pour mesurer les progrès accomplis dans l'application de la Convention et la mise en place de ses organes subsidiaires et du secrétariat permanent
A/AC.241/69	Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires
A/AC.241/9/Add.13	Liste des organisations non gouvernementales dont l'accréditation est recommandée

Autres documents à prendre en considération

Documents du secrétariat :

Cinquième session

A/AC.241/27 Texte final de la Convention

Sixième session

A/AC.241/28 Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

A/AC.241/29 Programme de travail pour la période transitoire et préparatifs de la Conférence des Parties

A/AC.241/30 et Add.1 Renseignements recueillis sur l'application de la résolution relative aux mesures à prendre d'urgence pour l'Afrique

A/AC.241/31 Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires

Septième session

A/AC.241/32 Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

A/AC.241/33 Identification de l'organisation où sera installé le Mécanisme mondial

A/AC.241/34 Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement

A/AC.241/35 Règles de gestion financière

A/AC.241/36 Programme et budget

A/AC.241/37 Organisation de la coopération scientifique et technique

A/AC.241/38 Projet de règlement intérieur de la Conférence des Parties

A/AC.241/39 Procédures de communication d'informations et d'examen de l'application de la Convention

A/AC.241/40 Application des mesures urgentes en faveur de l'Afrique et action à entreprendre dans les autres régions : recueil d'informations

A/AC.241/41 Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires

A/AC.241/41/Add.1 Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires

A/AC.241/9/Add.10 Liste des organisations non gouvernementales dont l'accréditation est recommandée

Huitième session

A/AC.241/42 Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

- A/AC.241/43 Choix de l'organisation qui abritera le Mécanisme mondial
- A/AC.241/44 Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions relatives à son fonctionnement
- A/AC.241/45 Projet de règles de gestion financière de la Conférence des Parties, de ses organes subsidiaires et du secrétariat permanent
- A/AC.241/46 Programme et budget
- A/AC.241/47 Organisation de la coopération scientifique et technique
- A/AC.241/48 Projet de règlement intérieur de la Conférence des Parties
- A/AC.241/49 Procédures de communication d'informations et d'examen de l'application de la Convention
- A/AC.241/50 Procédures de règlement des questions concernant l'application de la Convention
- A/AC.241/51 Procédures de conciliation et d'arbitrage
- A/AC.241/52 Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires
- A/AC.241/52/Add.1 Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires
- A/AC.241/9/Add.11 Liste des organisations non gouvernementales dont l'accréditation est recommandée

Neuvième session

- A/AC.241/53 Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
- A/AC.241/53/Corr.1 Rectificatif - Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
- A/AC.241/54 Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : lieu d'implantation
- A/AC.241/54/Add.1 Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : lieu d'implantation - Offre du Gouvernement canadien
- A/AC.241/54/Add.2 Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : lieu d'implantation - Offre du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne
- A/AC.241/54/Add.3 Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : lieu d'implantation - Offre du Gouvernement espagnol
- A/AC.241/55 Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : arrangements administratifs

- A/AC.241/55/Add.1 Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : arrangements administratifs - Proposition du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
- A/AC.241/55/Add.2 Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : arrangements administratifs - Proposition du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
- A/AC.241/55/Add.3 Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : arrangements administratifs - Proposition de l'Organisation météorologique mondiale (OMM)
- A/AC.241/45/Rev.1 Projet de règles de gestion financière de la Conférence des Parties, de ses organes subsidiaires et du secrétariat permanent
- A/AC.241/56 Choix de l'organisation qui abritera le Mécanisme mondial
- A/AC.241/57 Organisation de la coopération scientifique et technique
- A/AC.241/48/Rev.1 Projet de règlement intérieur de la Conférence des Parties
- A/AC.241/49/Rev.1 Procédures de communication d'informations et d'examen de l'application de la Convention
- A/AC.241/58 Travaux en cours sur les repères et indicateurs à utiliser pour mesurer les progrès accomplis dans l'application de la Convention
- A/AC.241/59 Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires
- A/AC.241/9/Add.12 Liste des organisations non gouvernementales dont l'accréditation est recommandée

Rapport du CIND sur les travaux de ses précédentes sessions

- A/49/84/Add.2 Rapport du CIND sur les travaux de sa cinquième session
- A/50/74 Rapport du CIND sur les travaux de sa sixième session
- A/50/74/Add.1 Rapport du CIND sur les travaux de sa septième session
- A/51/76 Rapport du CIND sur les travaux de sa huitième session
- A/51/76/Add.1 Rapport du CIND sur les travaux de sa neuvième session

Résolutions de l'Assemblée générale

Résolution 47/188 du 2 décembre 1992

- Création d'un comité intergouvernemental de négociation pour l'élaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou par la désertification, en particulier en Afrique

Résolution 48/191 du 21 décembre 1993

- Elaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou la désertification, en particulier en Afrique

Résolution 49/115 du 19 décembre 1994

- Célébration d'une Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse

Résolution 49/234 du 23 décembre 1994

- Elaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou la désertification, en particulier en Afrique

Résolution 50/112 du 20 décembre 1995

- Elaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou la désertification, en particulier en Afrique.

Toute résolution adoptée par l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session concernant l'élaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou la désertification, en particulier en Afrique.

ANNEXE II

Calendrier provisoire des travaux

Date	Séance plénière	Groupe de travail I	Groupe de travail II
Lundi 6 janvier 10 heures	Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux (document A/AC.241/62) puis réunion des groupes régionaux	-----	-----
15 heures	Réunion des groupes régionaux	-----	-----
Mardi 7 janvier 10 heures	Réunions des groupes régionaux	-----	-----
15 heures	Déclarations liminaires; état de la Convention : signature et ratification; accréditation des ONG (document A/AC.241/9/Add.13)	-----	-----
Mercredi 8 janvier 10 heures	-----	Mécanisme mondial (document A/51/76/Add.1)	Règlement intérieur (document A/AC.241/48/Rev.2)
15 heures	-----	Mécanisme mondial (document A/51/76/Add.1)	Communication d'informations et examen de l'application de la Convention : organes similaires (document A/AC.241/67)
Jeudi 9 janvier 10 heures	-----	Mécanisme mondial (document A/51/76/Add.1)	Coopération scientifique et technique - projet de programme de travail (document A/AC.241/66)
15 heures	-----	Désignation d'un secrétariat permanent : arrangements administratifs (document A/AC.241/64)	Coopération scientifique et technique - projet de programme de travail (document A/AC.241/66)

Date	Séance plénière	Groupe de travail I	Groupe de travail II
Vendredi 10 janvier 10 heures	-----	Règles de gestion financière (document A/51/76/Add.1)	Communication d'informations et examen de l'application de la Convention; repères et indicateurs (document A/AC.241/68)
15 heures		Programme et budget (document A/AC.241/65)	-----
Lundi 13 janvier 10 heures	Examen des progrès réalisés; comparaison des offres concernant l'emplacement du secrétariat permanent (document A/AC.241/63);	[à déterminer]	[à déterminer]
15 heures	Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires (document A/AC.241/69)	" "	" "
Mardi 14 janvier 10 heures	-----	[à déterminer]	[à déterminer]
15 heures	-----	" "	" "
Mercredi 15 janvier 10 heures	Mesures urgentes en faveur de l'Afrique et mesures transitoires dans les régions de l'Asie, de l'Amérique latine et des Caraïbes et de la Méditerranée septentrionale	-----	-----
15 heures	" "	-----	-----
Jeudi 16 janvier 10 heures	-----	-----	-----
15 heures	-----	-----	-----
Vendredi 17 janvier 10 heures	Adoption du rapport de la dixième session	-----	-----
